

**DEMANDE DE SUBSIDE POUR LA REALISATION DE TESTS SUR LE
MATERIAU DE REMPLISSAGE DE TYPE « SBR »**

COORDONNÉES DU DEMANDEUR :

Demandeur :
N° d'entreprise (=n°TVA):.....
Nom de la personne de contact : Fonction :.....
Téléphone/GSM : Email :.....

Adresse du siège social

Rue : N° :.....
Code postal : Localité :.....

COORDONNÉES ET DONNEES DU SITE SPORTIF OÙ LES TESTS SERONT REALISES :

Nom du site :
Rue : N° :.....
Code postal : Localité :.....
Téléphone/GSM : Email :.....
Propriétaire de l'infrastructure sportive :.....
Date de construction du terrain.....
Gestionnaire de l'infrastructure sportive :.....

Type de rejet des eaux de drainage (cocher la case qui convient)

- Collecteur
 Milieu naturel (fossé, rivière, puits perdu..)
 Citerne

Présence d'une station d'épuration : oui/ non (biffer la mention inutile)

Utilisation de l'eau de citerne : oui / non (biffer la mention inutile)

Si oui (cocher ma case qui convient) :

- Arrosage
 sanitaires
 douches

Date du dernier remplissage :
Entre prise ayant procédé au dernier remplissage.....

Mon organisme récupèrera la TVA sur la facture : oui/ non

COMPOSITION DU DOSSIER

1. Un devis d'un laboratoire agréé déchets par la Région wallonne (liste disponible sur le site http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/visiteur/frames_affichage_document2.cfm?origine=2751&idFile=2751&thislangue=FR&pere=229)
2. Une attestation de la banque ou un extrait de compte PC Banking mentionnant le n° du compte IBAN du demandeur
3. La (les) fiche(s) technique(s) du matériau de remplissage présent sur le terrain (si disponible(s))

Rappel des conditions d'octroi de la subvention:

- Etre propriétaire ou gestionnaire d'un terrain synthétique dont le remplissage est constitué de SBR
- Etre constitué sous forme d'ASBL ou être un pouvoir local
- Ne pas avoir bénéficié d'une aide portant sur le même objet
- Missionner le laboratoire suivant le descriptif joint en annexe (conforme aux dispositions du « cadre normatif 2018 » des gazons synthétiques)
- Faire appel à un laboratoire agréé par la Région wallonne

La subvention sera liquidée sur présentation, endéans les 3 mois de la notification de l'arrêté de subvention,

- de la facture
- de la copie des résultats des tests opérés par le laboratoire agréé

Pour réaliser ces tests, j'atteste sur l'honneur ne pas avoir obtenu d'aide financière d'un autre organisme

Fait à.....

Le.....

Signature et qualité de la personne pouvant engager le demandeur.....

Le dossier doit être introduit à l'adresse suivante, en un seul exemplaire par courrier ou par mail
Service public de Wallonie – DGO1 ROUTES ET BATIMENTS
Infrasports
Boulevard du Nord, 8 – 5000 NAMUR
mail : infrasports.dgo1@spw.wallonie.be